

On peut également lire, à la page 35 des comptes publics, à l'Annexe 2, la liste des articles qui figurent sous la rubrique «Dépenses de publicité.» Cette définition est très vague et je ne veux surtout pas m'arrêter à la publicité commerciale, mais à la publicité (consommateurs). Le budget de \$2,127,177 a été porté à environ \$7,439,000.

Et plus loin, sous le même titre, on a ajouté un poste: Publicité (consommateurs) et plus bas, on retrouve le poste suivant: Information. Les sommes d'argent octroyées, sous ce poste, sont passées de \$2,655,000 à \$5,616,000. Je me demande s'il existe une différence entre la publicité et l'information ou si l'information et la publicité sont des choses différentes au point de vue comptabilité. Toutefois, j'estime que lorsque nous additionnons tous ces chiffres, sous le poste de la publicité, le total de \$9,805,000 passe à \$20,928,000. Il s'agit donc d'une augmentation de 11 millions de dollars au seul chapitre de la publicité.

Monsieur l'Orateur, comme la plupart des Canadiens, j'ai été très enchanté d'Expo. Comme tout le monde, j'ai vu là une façon, pour les Canadiens, de vraiment démontrer à l'univers qu'ils avaient du talent, que le Canada était un pays à découvrir et qu'il offrait à tous des chances d'avancement extraordinaires. Au Canada, même si nous sommes un peu retirés du continent européen, nous avons chez nous, malgré notre population moins considérable que celle d'autres pays, suffisamment de personnes qualifiées dans tous les domaines pour réaliser un projet qui a vraiment fait l'envie de tous les pays du monde.

Je tiens quand même à dire que, comme tous les Canadiens, je me suis réjoui de cette manifestation qui a énormément contribué à faire connaître le Canada à travers le monde. Durant cette exposition, un relâchement s'est fait sentir dans plusieurs domaines de l'administration et, à ce sujet, je pourrais peut-être illustrer un fait par un exemple qui va certainement frapper le ministre, car il s'agit de choses auxquelles j'ai été moi-même mêlé.

Un jour, on m'avait demandé de représenter le gouvernement canadien pour remplacer la personne qui était chargée du protocole, je crois. L'honorable Lionel Chevrier m'avait demandé de représenter le gouvernement canadien—le Parlement, en somme—lors d'une réception officielle. Je crois qu'il s'agissait, ce jour-là, d'accueillir les représentants de la Tchécoslovaquie. J'avais accepté de remplacer, au pied levé, le chef du protocole. La veille de cette réception officielle, à l'Expo, j'avais oublié de me renseigner quant au mode de déplacement de ma résidence à la Place des Nations. Or, j'ai téléphoné au ser-

vice du protocole et demandé à quelle heure on pourrait venir me chercher, chez moi, pour me conduire à la Place des Nations, parce que j'avais constaté, comme bien d'autres, que plusieurs limousines étaient au service des directeurs de la compagnie et de quelques autres cadres. Alors, on m'a répondu—et je dois le dire ici pour illustrer davantage cette situation cocasse—que lors de ces réceptions, il faut que la dame porte une robe longue et que le mari soit en tenue de gala, donc, qu'il porte un pantalon rayé, et l'on m'avait informé, de façon tout à fait naturelle, qu'il me fallait prendre le métro pour me rendre à la Place des Nations.

Je demande donc au ministre de s'imaginer un peu ce que peut être l'image du représentant du gouvernement canadien, car je n'étais pas là à titre personnel. En effet, on m'avait demandé de représenter le gouvernement canadien et l'on avait pas de limousine pour me transporter. On n'a pas pris conscience du fait à l'Expo, à cette Compagnie qui était devenue omnipotente à un certain moment, qui avait le droit de décider ce qu'elle voulait—on le voit par ses déficits—quels représentants du gouvernement canadien devaient bénéficier du service d'une limousine, et l'on nous demandait, à moi et à mon épouse, de prendre le métro pour nous rendre à la Place des Nations. Je m'imagine mal dans le métro, le spectacle qu'un représentant du gouvernement canadien aurait offert à la population.

J'aurais alors été peut-être aussi célèbre que le premier ministre (M. Trudeau), lors de ses campagnes électorales, par la curiosité de mon accoutrement, mais j'estime, monsieur l'Orateur, que même s'il y a quelque chose de cyniquement drôle dans cette histoire, cette Compagnie a peut-être très mal compris qu'elle détenait son autorité et sa responsabilité du gouvernement. Lorsqu'une Compagnie qui a à sa disposition des millions de dollars procède, dans un domaine comme celui-là, de façon aussi allègre, je ne suis pas étonné que l'on se soit targué d'équilibrer le budget et qu'aujourd'hui, nous demandions à la population du Canada d'en payer les frais.

J'espère, après ces remarques, que le ministre ira au comité parlementaire et qu'il se fera un devoir de répondre aux questions qui, si l'on voulait vraiment aller au fond des choses, nous laissent un peu perplexes.

Je n'ai pas l'intention, par ces propos, de laisser planer des doutes sur l'honnêteté des directeurs de la Compagnie. Je pense qu'il s'agissait là de quelque chose d'urgent. On avait beaucoup à faire en peu de temps. Comme le disait un collègue tout à l'heure, les jours n'ont que 24 heures pour tout le monde